

Le Comité central
du Parti communiste marxiste-léniniste
au

Le 17 juin 1979

Comité central
du Parti communiste révolutionnaire
(marxiste-léniniste)

Chers camarades,

Le Comité central se réjouit des échanges engagés récemment entre nous et entre nos deux délégations; ces échanges nous semblent propices à rapprocher les points de vue quant au processus en cours et à sa poursuite concrète.

Notamment, une idée exprimée dans votre lettre du 12 juin comme dans notre précédente lettre, semble partagée par nos deux partis : le processus en cours est nécessairement mené paritairement, à égalité entre les deux partis; par contre, le parti unique doit fonctionner selon le principe du centralisme démocratique. Ceci constitue une base de référence commune solide pour étudier ensemble les modalités concrètes d'unification.

Avant d'en venir à ces modalités, notre Comité central tient à exprimer quelques remarques sur l'ensemble de votre lettre du 12 juin afin de lever quelques ambiguïtés et de préciser de nouveau sa pensée sur le fond des choses. Ces remarques sont d'inégale importance.

Examinons tout d'abord très vite la question du meeting du 20 mai. Les critiques de notre délégation à son égard ont porté sur son style d'agitation-propagande, sur sa tenue, d'un point de vue critique et autocritique nécessaire pour expurger le négatif dans chacune des activités; notre délégation a rapporté l'expérience de notre Parti en matière de meeting, ce que nous appelons les styles «ancien» et «nouveau» dans ce domaine; elle a expliqué, dès avant la tenue du meeting, les conditions exactes de la mobilisation pour ce meeting intervenu quelque temps après des efforts importants consentis par notre Parti et ses sympathisants pour la solidarité avec les sidérurgistes. Nos critiques ne portent nullement sur l'aspect unitaire de l'initiative. La tenue en commun d'un meeting parisien sur les élections européennes constitue un fait politique positif qui manifeste combien l'unité politique entre nos deux partis a progressé. C'est une très bonne chose. Notre appréciation n'est pas unilatéralement négative, soyez-en assurés.

xxx

Une partie importante de votre lettre du 12 juin porte sur le passé, sur l'histoire du processus unitaire depuis un an; voici nos réflexions sur ce sujet. Notre jugement sur l'unification est moins sévère que votre appréciation sur «l'unification qui n'avance guère». Nous pensons qu'il y a eu des avancées sensibles sur le plan politique notamment. Par contre, notre souci principal concerne l'unité d'action qui, elle, avance très, trop, lentement. Pourquoi cela? Notre Comité central s'interroge à ce sujet et ne connaît pas bien les réponses.

Votre lettre incrimine notre retrait de l'UOP. De notre point de vue, ce retrait n'a pas visé à «bloquer» l'unification, bien au contraire puisque notre présence, après la campagne électorale, semblait gêner les expériences que vous vouliez mener. Nous étions d'accord les uns et les autres sur cette décision de retrait destinée à garder sains les rapports entre nos deux partis. D'autre part, l'UOP n'a jamais été conçue comme une forme d'organisation chargée de mener à bien le processus d'unification; l'unité d'action entre nos deux partis et l'ensemble du processus unitaire n'étaient pas strictement liés à l'UOP, les faits ultérieurs l'ont confirmé. Nous avons alors amorcé un bilan dont une partie nous était commune; peut-être sera-t-il nécessaire de le reprendre ensemble un jour à la lumière d'un an de pratique de votre côté.

Votre lettre incrimine également l'absence de discussions politiques. Il nous paraît que votre lettre comporte une confusion entre « discussions politiques » et les « quatre thèmes de discussion » (centralisme démocratique, parti communiste, guerre et révolution, socialisme). Nous avons exprimé à plusieurs reprises nos réserves sur le lien effectué par votre Parti entre l'examen des « quatre thèmes » et l'unité d'action entre les deux partis. Néanmoins, nous avons effectué le travail sur les « quatre thèmes » avec sérieux puisque l'étude du centralisme démocratique a impliqué des efforts et des recherches de notre côté comme du vôtre. De ce point de vue, les acquis ne sont pas maigres puisque les quatre textes communs sont sur le point d'être terminés. Par contre, notre Parti n'a jamais été hostile aux discussions politiques. La discussion politique entraîne et prépare l'unité d'action ; elle en fait le bilan. Il faut bien observer qu'en dehors de la discussion sur les « quatre thèmes », les discussions politiques permettant de déboucher sur une action commune ont été assez rares, bien trop rares. Sans parvenir à cerner parfaitement toutes les causes de cette situation, nous l'avons regrettée vivement, notamment en ce qui concerne la bataille pour l'emploi ; une unité d'action effective sur le sujet aurait multiplié les forces contre l'attaque du patronat et de Giscard-Barre.

xxx

Venons-en à la parité.

C'est vrai, nous avons déjà parlé de cela entre nous. Ce qui nous a paru nouveau, c'est que la parité soit devenue une condition au processus unitaire, voire à l'extension de l'unité d'action entre nos deux partis. En juin dernier, vous nous aviez présenté cette modalité comme complémentaire aux propositions concrètes d'unification contenues dans la Résolution de notre IIIe Congrès. C'était un sujet de discussion entre nous et non la seule possibilité organisationnelle pour clore le processus d'unification. A ce propos, notre Comité central a regretté que vos propositions de parité n'aient fait l'objet d'aucun texte écrit de votre côté avant la lettre du 12 juin ; cela peut expliquer que la relation de votre point de vue dans notre lettre du 30 mai ne soit pas conforme à votre pensée ; nous voulons bien reconnaître une mauvaise présentation de la réplique du camarade Cluzot ; il n'était nullement dans nos intentions de vous donner des leçons de centralisme démocratique ; nous voulions seulement donner notre avis quant à la désignation du Secrétaire général du futur parti.

Précisons encore notre point de vue sur la parité. Elle est de mise dans le processus de fusion ; elle ne l'est plus dans le futur parti. Quand vous proposez de la prendre pour règle dans la désignation des dirigeants du Parti au Congrès d'unification, cela ne concerne pas seulement le seul Congrès, mais cette règle est prise comme base d'édification de la direction pour le futur parti jusqu'au futur congrès.

Sur le plan organisationnel, une telle règle peut être envisagée. Sur le plan idéologique, elle est tout à fait négative car elle introduit l'idée de maintien de deux blocs, de maintien des spécificités respectives et non d'acceptation consciente et réfléchie des acquis. L'argumentation de votre lettre selon laquelle « les acquis passés de l'organisation la mieux représentée au moment du Congrès de fusion pèsent le plus lourd » accredité pleinement notre critique de la parité. S'agira-t-il de peser plus lourd ou moins lourd à l'aide d'une mesure organisationnelle de parité ? Nous ne pensons pas la vie et le fonctionnement du futur parti ainsi. Voulons-nous être majoritaires dans les organismes de direction ? Nullement ! Dans notre lettre du 30 mai, nous ne tenons pas compte de l'aspect numérique. Ce n'est pas la question aujourd'hui. La seule question posée est celle-là : « Faisons-nous une addition ou une fusion de nos forces ? ». Vous, comme nous, affirmons qu'il nous faut réussir la fusion des deux partis. Etudions comment y parvenir au mieux dans les conditions spécifiques qui sont les nôtres. La première chose, c'est l'unification idéologique et politique. Il nous faut être en accord profond sur le plan idéologique, en accord essentiel sur le plan politique. Poser comme condition la parité et rechercher ainsi un équilibre qui, par définition, ne saurait qu'être instable, ponctuel, pour se garantir dans les directions, c'est à notre sens, maintenir deux blocs face à face sur le plan idéologique et de plus conduire à des paralysies dans la pratique ultérieure. Pour intégrer les acquis respectifs, il nous faut élaborer de bonnes résolutions de congrès et non préparer des équilibres de vote. Ces résolutions, nous les préparerons paritairement et nos deux partis en discuteront, les amenderont et les enrichiront. Dans le parti, ce n'est pas l'équilibre qu'il nous faut préserver, mais c'est la démocratie, le respect des points de vue différents, le bannissement de la coercition, de la contrainte. Ainsi, nous gagnerons la volonté et l'action uniques.

Comment composer les organismes de direction ensuite ? Il nous faudra examiner ensemble, au regard des nécessités politiques et organisationnelles, ce dont le parti unique a besoin comme spécialistes, comme activistes, comme dirigeants, comme leader. Il n'y a pas d'autre possibi-

té. Peut-être parviendrons-nous ainsi à l'égalité de membres de chaque ancien parti, ou à la minorité de membres venus de notre parti, ou bien l'inverse? Fixons les besoins du futur parti, examinons les possibilités, faisons entrer en ligne de compte tous les aspects (ouvriers, sexe, âge, expérience...) pour avoir un bon Comité central sur la base d'un solide accord idéologique et politique acquis et renforcé dans une bonne connaissance réciproque, par l'unité d'action entre nos deux partis. C'est cela la seule solution envisageable.

xXx

Que penser de vos propositions concrètes pour l'unité d'action sur cette base? Elles sont assez voisines des nôtres. Un seul point nous gêne fondamentalement, c'est que l'engagement de l'unité d'action (Point 1) soit conditionné par la parité ultérieure des organismes de direction. Lier l'unité d'action à l'unité des points de vue politiques considérés est correct. La lier à une condition organisationnelle pour l'unification ne l'est pas. Or, l'unité d'action est pour nous une condition de meilleure connaissance et de consolidation de l'unité des militants et des directions. Nous envisageons de fusionner nos deux partis dans quelques mois et il y aurait une quelconque condition d'organisation à ce qu'ils agissent, se battent en commun contre l'ennemi de classe? Cela, nous ne le comprenons pas.

Aussi proposons-nous d'engager l'unité d'action sur tous les plans dès septembre prochain et d'envisager dès maintenant toutes les modalités concrètes pour ce faire, tout en poursuivant l'étude des modalités concrètes ultérieures du processus d'unification, notamment celle de la composition des organismes de direction du futur parti, étude menée sur la base des propositions de votre lettre du 12 juin et de la nôtre du 30 mai.

Les propositions de notre lettre du 30 mai ne sont pas à prendre ou à laisser; les vôtres et les nôtres sont assez voisines. Notre Comité central, après étude a mandaté le Secrétaire du Parti et sa délégation auprès de vous pour examiner ces questions dans le détail.

Recevez, chers camarades, nos salutations fraternelles.

Le Comité central
du Parti communiste marxiste-léniniste